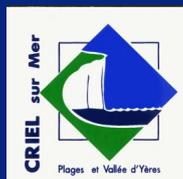


L'ECHO DU MANOIR

Votre Bulletin Municipal n°79

Janvier 2019



Impression: Kcom créa

Conception: Commission Communication

Réalisation: Nicole TARIS Adjointe

Directeur de la publication: Alain TROUJESSIN

Tirage: 2000 exemplaires



Spectacle d'ouverture de la scène municipale l'AbriBus- Cabaret Brassens « La mauvaise réputation »
Le 4 février 2018

SOMMAIRE

Page 2	Le mot du Maire	Page 16	Animations sportives
Page 3	Du nouveau dans les services	Page 17	Les associations crielloises
Page 4	Le budget	Page 18	Vie communale
Page 6	Le CCAS	Page 20	L'AbriBus
Page 8	Enfance et jeunesse	Page 21	Citoyenneté
Page 10	Les actions de prévention	Page 23	Eglise Saint Aubin
Page 11	L'Atlas de Biodiversité	Page 24	Naissances et mariages
Page 12	L'urbanisme	Page 25	Mariages et Décès
Page 14	Les actions CCVS	Page 26	Nouveaux arrivants et diplômés
Page 15	Autres partenariats	Page 27	Infos Pratiques et brèves
	Restez connectés	Page 24	A vos agendas



Le mot du Maire

Chers amis,

J'espère que ce bulletin vous permettra de mesurer à quel point participer à la vie de notre commune peut être riche en découvertes, en moments partagés, en activités fédératrices et conviviales.

Les actions réalisées illustrent notre rôle de facilitateur. Nous ne rappellerons jamais assez notre volonté d'accompagner les habitants, les associations, les artisans dans leurs projets.

J'aurais pu me contenter d'un bilan à tonalité purement locale, mais les derniers mois nous plongent dans une actualité nationale plus sombre, avec l'attentat de Strasbourg et le mouvement des gilets jaunes.

Le premier événement montre qu'il ne faut pas baisser la garde car la menace terroriste est toujours là. Nous devons faire front pour défendre notre mode de vie et nos valeurs. Nous devons rester vigilants et garder nos réflexes préventifs : protéger les espaces vulnérables, les entrées de nos manifestations, contrôler visuellement les sacs, repérer les éléments inquiétants ou les objets à l'abandon et donner l'alerte.

Le deuxième événement a vu l'année se finir par l'expression d'un grand nombre de nos concitoyens, de revendications pour plus de justice sociale, pour une réelle écoute par nos gouvernants de cette colère, et d'un besoin urgent de démocratie participative, et même implicative, afin que chaque citoyen puisse se faire entendre, tant sur les grands enjeux de notre société que sur ses difficultés de vie au jour le jour.

Ces préoccupations sont depuis toujours les miennes, elles ont été les fondements de mon engagement et me guident depuis près de cinq ans dans mon action quotidienne.

C'est tout naturellement que nos pensées en ce début d'année 2019 vont d'abord vers celles et ceux qui, trop nombreux, souffrent de malvivre, parce qu'ils n'ont pas d'emploi, ou parce que leur salaire ou leur retraite ne leur permet pas de vivre décemment, ou vivent dans une extrême solitude.

Convaincus que c'est bien cela qui doit changer, nous continuerons de placer au cœur de notre vie et de notre citoyenneté l'entraide et la solidarité car la lutte pour plus de justice sociale est un éternel recommencement et je salue le travail accompli par notre Centre Communal d'Action Social. Merci au Conseil d'Administration et à ses bénévoles pour ce travail de l'ombre mais éminemment utile et efficace ainsi qu'à ses relais administratifs en mairie : Laurence et Sophie.

Pour ne pas détériorer le pouvoir d'achat et comme nous l'avons répété chaque année depuis 2014, nous veillerons à ne pas augmenter les impôts locaux.

Ce bulletin municipal fait un zoom sur la situation financière de notre commune. Cet exercice nécessaire à la vie démocratique est piloté par Mme Brigitte Leborgne, 1^{ère} adjointe en charge des finances et des ressources humaines. Je tiens à souligner ici la qualité du travail réalisé car elle a su rendre lisible et compréhensible pour tous un sujet traditionnellement réservé aux initiés. Vous pourrez constater en le parcourant que la commune dispose d'une santé financière qui s'améliore au prix d'une gestion quotidienne des plus contraintes (baisse cumulée des dotations de l'Etat de 265 000 € sur 5 ans).

Vous y découvrirez aussi que l'investissement, condition sine qua non d'une certaine qualité de vie, y a la part belle, même s'il nous est impossible de conduire tous les chantiers que nous souhaiterions mener. Je pense notamment à l'état de certaines de nos voiries qui auraient bien besoin d'une intervention réparatrice. Il nous faut donc arbitrer en permanence et prioriser les programmes en fonction des urgences.

Je vous laisse découvrir ce bulletin, riche d'informations diverses qui démontrent par la même, d'une réelle dynamique sociale, culturelle, événementielle, associative. Pour terminer sur une note positive, le nombre de touristes parcourant notre ville et nos plages s'est accru de façon significative. L'ensoleillement exceptionnel, vecteur important du bien-être et les aménagements du front de mer ont largement contribué à la réussite de cette belle saison estivale.

Je reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.

Le Maire,
Alain TROUÉSSIN

DU NOUVEAU DANS LES SERVICES

3 nouveaux salariés ont rejoint nos équipes

Après un premier remplacement, **Grégory BERLEZ** a intégré la fonction publique le 1er janvier 2019

Electricien de formation, il a rejoint le service technique. Il intervient également ponctuellement en tant que régisseur à l'AbriBus.



Vincent Profit a été embauché le 1^{er} Septembre 2005 en qualité d'animateur responsable de l'Espace Animation jeunes du centre socio-culturel associatif Neptune jusqu'en Août 2014. Intégré ensuite en qualité de contractuel il devient responsable de la garderie périscolaire primaire et de l'espace public numérique. Depuis le 1^{er} Février, il est en stage d'intégration de la fonction publique Territoriale., et gère en plus les dossiers du service Urbanisme de la Mairie

A Chantereine - Un nouveau directeur pour une nouvelle dynamique !

Depuis le mois de Janvier **Sébastien Rousselle** est le nouveau Directeur .

S'il est originaire de la région, il n'appartient pas au corps des collectivités locales mais au monde de l'entreprise . Directeur de site d'une entreprise locale, son expérience repose sur le Management, la logistique commerciale , la gestion . En fait , Sébastien Rousselle a le profil de responsable de projet.



Cela tombe bien , car des projets la Municipalité n'en manque pas, notamment pour Chantereine !

La feuille de route : **redonner un nouvel élan à la structure touristique que représente le domaine de Chantereine avec l'ensemble de ses équipements.**

Marketing, nouvelle stratégie commerciale, adaptation de l'offre en fonction de la demande sont les premiers points à mettre en œuvre.

Autre axe d'amélioration : aller vers les organisateurs d'évènements et les associations locales et régionales pour leur proposer des solutions d'hébergement adaptées en termes d'accueil et de budget.

Avec 225 lits , le château de Chantereine possède des capacités d'hébergements importantes et diversifiées et de nombreuses infrastructures.

Et puis, la Municipalité prépare des projets de rénovation du Château et du parc .

Toujours est-il que les idées sont nombreuses pour faire vivre le site qui emploie une dizaine de personnes .

A nouvelle saison, nouveau directeur, nouvel élan !



José Lefort est actuellement agent technique au centre d'hébergement du Château de Chantereine. Mais ses fonctions ne se limitent pas à ce poste. En effet, il est entré au Centre de secours de Criel-sur-Mer le 2 février 1978 et a gravi les différents échelons depuis (caporal en 1985, sergent en 1987, adjudant en 2001, adjudant-chef en 2004). La responsabilité de chef de centre lui a été confiée le 1er octobre 2000. Egalement moniteur de secourisme depuis 2018, il a été promu au grade de Lieutenant le 1er janvier 2018. Il a par ailleurs reçu la médaille du travail le 15 décembre dernier pour ses 30 ans de service.



3 salariés ont fait valoir leur droit à la retraite

Au service technique

Patrick DIODORE le 31/07/2018

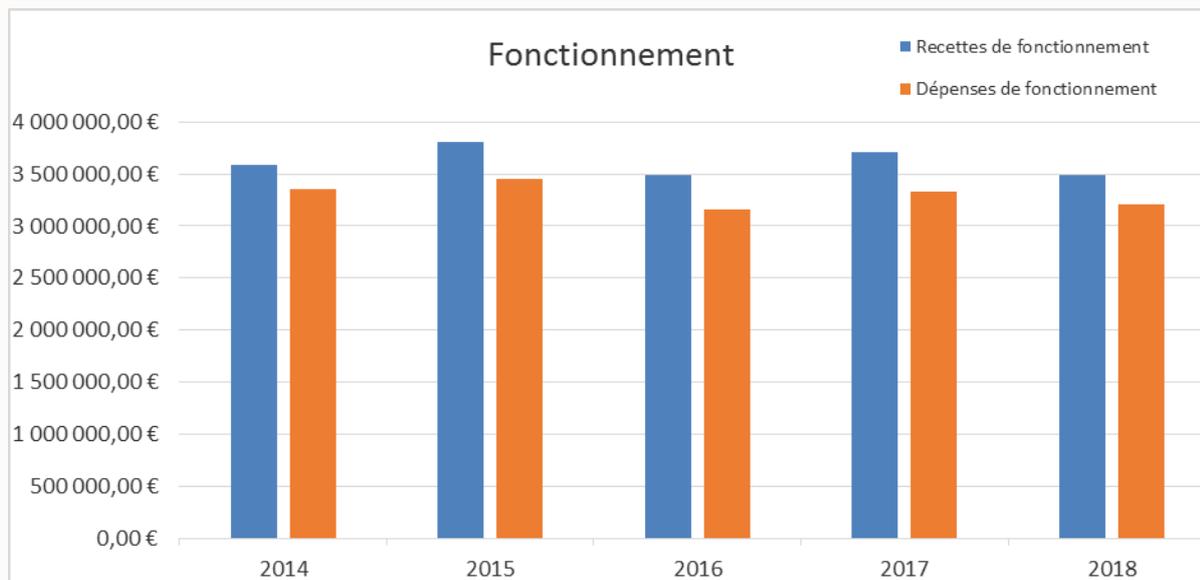
Jean-Pierre SELLIER le 08/11/2017

A TITOU

Christine MACHARD le 31/12/2017

LE BUDGET COMMUNAL 2018

Evolution du budget sur 5 ans



Les **recettes d'investissement** de 2017 ont fait l'objet du rattrapage des amortissements antérieurs (à savoir tous les biens inscrits à l'inventaire)

Nonobstant le rattrapage des amortissements le budget annuel moyen de la commune est de 5,5 millions d'euros en moyenne.

Les **dépenses de fonctionnement** sont constituées pour une grande part, par la masse salariale.

Commune : 1842000€, 44 titulaires et 18 contractuels.

Chantereine : 381000€, 10 titulaires, 1 contractuel et 6 saisonniers.

Les dépenses d'investissements 2018 ont été pour une part importante consacrées à :

- ◆ La création de 6 bornes incendie, et le remplacement de poteaux pour mieux répondre aux besoins d'intervention et conformément au Règlement départemental de défense incendie,
- ◆ La réfection de 15 rues à Mesnil-Val, consécutif à la création d'un réseau d'assainissement collectif pour 165 habitations,
- ◆ L'enfouissement des réseaux route touristique,
- ◆ La Construction d'un second colombarium au cimetière,
- ◆ La Réfection des trottoirs rue Louis Charles et Rue Eugène Fournier,
- ◆ La création d'un parking au front de mer (27 places),
- ◆ La Sécurisation du Centre Bourg de Criel et Mesnil-Val,
- ◆ L'enfouissement de containers à déchets place du stade,
- ◆ Acquisition d'un véhicule électrique pour le service de Police rurale,
- ◆ La Sonorisation à l'abris-bus
- ◆ But au Stade de foot
- ◆ Tapis pour le mur d'escalade
- ◆ Nouvel éclairage au terrain de pétanque
- ◆ Remplacement de l'éclairage en LED au tennis et au badmington

D'autres dossiers importants sont en cours de réalisation ou à l'étude tels que :

- ◆ Création d'une Maison de santé pluridisciplinaire, pour laquelle, une Association de professionnels a été créée. Notre projet a été validé par le comité directeur de l'Agence Régionale de Santé
- ◆ Révision générale de notre Plan local d'urbanisme,
- ◆ Suivi du programme d'aide à la mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite, programme sur 5 ans depuis 2016
- ◆ Création d'une Piste cyclable rue de la Plage
- ◆ Aménagement du parc du château de Chantereine et la réfection des chambres de la partie château.
- ◆ La poursuite de l'aménagement de la salle de spectacle A bri-bus,
- ◆ L'étude sur la sécurisation de la falaise morte à Criel Plage (côté du club nautique),
- ◆ La rénovation de l'église : étude réalisée en 2018, rénovation qui demandera un budget conséquent et des travaux sur plusieurs années. Une association devrait se créer afin de sensibiliser les donateurs à la sauvegarde de notre patrimoine.

Malgré une baisse historique des dotations de l'état (perte de recettes de 265000€ sur 5 ans), la perte des loyers de l'ancienne gendarmerie (85000€ par an), un maintien du taux d'imposition des impôts locaux, le remboursement des emprunts de la commune est passé de 4.300.000€ en 2014 à 3.000.000€ en 2018.

Ces chiffres démontrent simplement l'efficacité de la gestion que nous avons été en mesure de mettre en place dès le début de notre mandat.

Il reste cependant d'actualité que les budgets sont de plus en plus difficiles à équilibrer ce qui nous oblige à une grande prudence et à une grande maîtrise de nos dépenses

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public autonome, qui dispose d'un budget propre alloué par la municipalité. Le CCAS est administré par un conseil d'administration, composé d'élus et d'habitants de la commune, dont le maire est le président.

Le CCAS met en place la politique sociale de la commune. Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées, handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions, accès au droit (procédure de domiciliation administrative, aide aux démarches administratives...).

Vous pouvez vous adresser au CCAS pour tout renseignement ou service facilitant votre vie quotidienne.

A qui s'adresse-t-il ?

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les publics (domiciliés à Criel sur Mer), de la petite enfance aux personnes âgées. Il vous renseignera sur :

- Les conditions d'accès au revenu de solidarité active (RSA),
- L'établissement de votre dossier de retraite,
- La mutuelle complémentaire universelle (CMU)
- Les aides destinées aux personnes âgées ou handicapées.

Quelles sont les missions du CCAS?

Le Centre d'action Social et Communal (CCAS) intervient dans deux domaines : **la prévention et l'action sociale**.

Ses missions obligatoires

Le CCAS est chargé d'informer les habitants sur les démarches qui relèvent de dispositifs départementaux ou nationaux (personnes âgées, personnes handicapées, personnes en difficultés, justice, RSA, santé...)

Il assure :

- La Solidarité envers les personnes âgées et handicapées (aide et accompagnement) ;
- Les demandes d'aides sociales : les reçoit, participe à l'instruction et les transmet aux autorités ayant le



pouvoir de décision (département, préfecture, sécurité sociale,...)

- La lutte contre les exclusions et l'accès aux droits : procédure de domiciliation administrative, aide aux démarches administratives, accompagnement social, etc.

Le CCAS offre un accompagnement personnalisé.

Les missions facultatives mises en place par la Commune :

Sur proposition du conseil d'administration, le CCAS instruit les demandes d'aides financières, remboursables ou pas, pour les familles ou personnes isolées en difficulté. Il offre des prestations en nature ou une prise en charge partielle (selon des conditions de ressources prédéfinies). *Par exemple : aide alimentaire, aide à l'accès au maintien et aux impayés d'énergie, prise en charge des difficultés financières rencontrées par les personnes en situation de précarité.*

Le CCAS assure la politique de Prévention Santé sur la commune (voir page suivante les actions menées par le CCAS).

Il offre aussi, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un colis aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Durant l'année 2018, les services du CCAS ont reçu une fréquentation importante :

- **653 accueils physiques et**
- **241 accueils téléphoniques.**

Quelques-unes de nos actions...

Octobre rose

En **octobre 2018**, pour la **25ème année** consécutive en France, s'est déroulée la campagne de lutte contre le cancer du sein, organisée par l'association « **Le Cancer du Sein, Parlons-en !** ».

A cette occasion, le CCAS a organisé diverses animations : *marches du mardi, gymnastique du jeudi, stand EMMA et remise de roses aux femmes sur le marché du mercredi matin...* Merci aux nombreux bénévoles et aux associations : « Le Club des Anciens du Manoir » et « Être en forme à Criel ».



Le Parcours du Cœur,

Le Parcours du Cœur est la plus grande opération de prévention-santé organisée en France. Il a pour but de faire reculer les maladies cardio-vasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risque.

Sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, chaque année au printemps, plusieurs centaines de communes se mobilisent dans tout le pays.

A Criel sur Mer, c'est le **dimanche 15 avril** dernier, qu'une randonnée pédagogique a été organisée. Le docteur Jean-François Hérisson, médecin à la retraite a animé tout le parcours de cette randonnée sur le thème : les risques cardio-vasculaires.



Le Point CAF (Caisse d'Allocation Familiale)



Suite à la dématérialisation des procédures administratives (informatique) et afin de rapprocher les administrés des services publics, la commune a signé une convention avec la CAF de Seine-Maritime.

Ainsi, depuis le début de l'année 2018, le CCAS est devenu officiellement un point numérique CAF !

L'objectif est d'offrir un service de proximité : vous permettre d'accéder aux services de la CAF dans votre ville.

Ainsi, les personnes autonomes ou non possèdent un accès libre sur le portail de la CAF, tout en bénéficiant si besoin de l'aide d'un agent . Notre personnel a été formé par la CAF afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches.

Un espace dédié à cet effet a été créé avec un poste informatique vous permettant de :

- réaliser des simulations en cas de changement de situation (familiale, professionnelle, en cas de déménagement, etc.).
- consulter votre compte, le modifier...,
- demander des attestations de droit ou de paiement, (qui peuvent être imprimés gratuitement sur place).

Pour tout renseignement : Pôle Social et Jeunesse, cour intérieure du Manoir de Briançon
Tél. : 02.35.50.52.37- mail : ccas@criel-sur-mer.fr.

Enfance – Jeunesse

Espace multi-accueil Titou

L'espace petite enfance accueille les enfants de 2 mois ½ à 6 ans (attention priorité est donnée aux enfants de moins de 3 ans).

Une équipe de professionnels s'occupe quotidiennement de leur bien-être et des activités ponctuent leurs journées : peinture, manipulations, ateliers (musical, motricité, lecture de conte...).

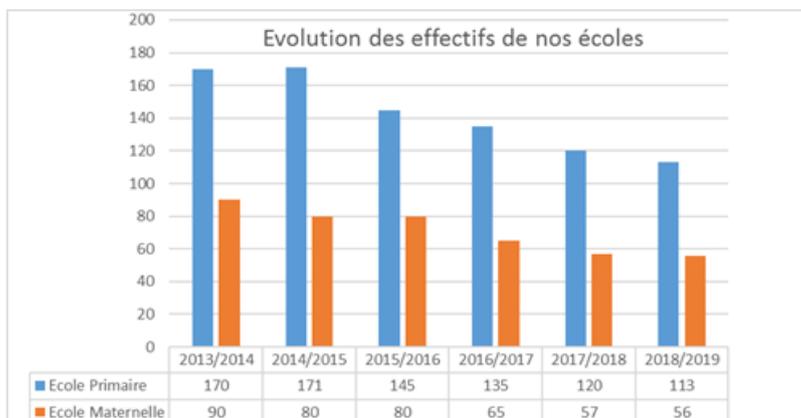
Renseignements et inscriptions : rue du 8 mai 1945- 76910 Criel-sur-Mer, tél. : 02.35.50.69.32, mail : titou.criel@orange.fr

Les écoles

Rentrée scolaire 2018

L'école maternelle compte 56 élèves et l'école primaire 114.

Malgré les actions menées conjointement par les parents d'élèves et la municipalité, la rentrée 2018 a été entachée par la fermeture d'une classe à l'école primaire.



Des travaux de sécurisation ont été menés dans les 2 écoles dans le cadre du plan Vigipirate « Alerte-Attentats ». Ainsi, des films « miroir » ont été apposés sur les vitreries afin d'obstruer la vue et des serrures à bouton installées aux portes des classes. De même, le site a été clos sur tout son ensemble (barrière et clôture).



Comme chaque année, durant les vacances scolaires d'été, des travaux sont effectués par les services municipaux dans les écoles. Réfection de peinture, petit entretien et diverses réparations étaient à l'ordre du jour.

A l'école maternelle La Clairière, une nouvelle structure de jeux a été installée dans la cour. Les enfants ont accueilli avec enthousiasme ce nouvel équipement coloré et sécurisé !

Les maternels fêtent le carnaval !



Accueil de Loisirs

Tous les mercredis en période scolaire, un accueil de loisirs est ouvert pour les enfants à partir de 3 ans, au Château de Chantereine. De nombreuses activités leurs sont proposées.

Renseignements et inscriptions au pôle Social et Jeunesse, cour intérieure du Manoir de Briançon (tél. : 02.35.50.32.37- mail : jeunesse@criel-sur-mer.fr).

Concernant les vacances scolaires, cette mission est assurée par la communauté de commune des Villes Sœurs (CCVS). Des séjours été et hiver sont aussi proposés !

Renseignements et inscriptions :CCVS – 12 avenue Jacques Anquetil- 76260 Eu, tél. : 02.27.28.20.27

Les accueils périscolaires

La conciliation de la vie de famille et de la vie professionnelle est un sujet préoccupant pour la plupart des familles. Il est donc indispensable de proposer aux parents, à côté du temps scolaire et du temps familial, des solutions d'accueil de proximité. (Ces accueils se situent dans l'enceinte des écoles.)

Horaires d'accueil des garderies :
(période scolaire uniquement)

Le matin : dès 7h30

Le soir : jusqu'à 18h15

Renseignements et inscriptions au pôle Social et Jeunesse, cour intérieure du Manoir de Briançon (tél. : 02.35.50.52.37- mail : jeunesse@criel-sur-mer.fr).

Exposition des travaux des enfants de primaire à la fête de l'école 29 juin 2018



Deux nouvelles directrices sont arrivées à la rentrée de septembre 2017 :



Madame Pascale Hébert
à l'école primaire

Madame Elise Dury-Feramus à l'école maternelle



De nombreuses animations ont été proposées par les enseignants tout au long de l'année (voir le site facebook de l'école), et la connaissance de l'environnement en fait partie, comme ici, lors d'une chasse aux papillons.



LES ACTIONS DE PREVENTION



affective et sexuelle

Journée Mondiale de lutte contre le SIDA – action de prévention– au Manoir de Briançon

Le mardi 28 novembre 2017, un forum santé à destination des collégiens en classe de 3^{ème}, a été organisé et mené par : la Mairie, l'hôpital de Dieppe, les centres sociaux Pastel et l'Ancre, le centre des Fontaines, la Mission Locale de Dieppe et la ludothèque Rayon 2 Soleil.

Objectifs de cette journée :

- Ouvrir un espace de discussion et d'échanges autour de la vie affective et sexuelle
- Encourager des relations plus saines et équitables
- Informer sur les moyens de contraception et les lieux ressources de proximité
- Informer sur les infections sexuellement transmissibles et les lieux ressources à proximité
- Prévenir les conduites à risque en matière de vie

Tout au long de la journée, des groupes se sont succédés afin de participer aux divers ateliers : information et documentation, séquence préservatif, jeu de l'oie du SIDA, Câlines Malins (jeu de société sur la prévention santé), Vidéos débat et atelier ludique (création de slogans pour lutter contre le SIDA).

Les ateliers sont tenus par des infirmiers et des médecins, accompagnés des organisateurs.

Au total, 108 élèves, en classe de 3^{ème} (collège du Tréport, de Londinières et 3^{ème} PP du lycée Le Hurlement) ont participé à cette journée d'action.

Journée de prévention des conduites addictives

Le 31 mai 2018, une journée de prévention des conduites addictives s'est tenue au Manoir de Briançon avec pour objectif : « Lutter contre les addictions des jeunes sur le territoire de Eu, du Tréport et de Londinières »

120 collégiens en classe de 4^{ème} scolarisés au Tréport ont participé aux divers ateliers tenus par des professionnels de santé et la Gendarmerie Nationale. (Questionnaire et documentation, rappel à la loi, Adi Ados : jeu de société sur la prévention santé, Délirium, Vidéo/débat, atelier de création d'une fresque sur la lutte contre les addictions).



Création d'un Atlas de Biodiversité Communal (ABC)



Plusieurs communes se sont inscrites dans ce projet, la faune et la flore ne s'arrêtant pas aux frontières administratives. De nombreux partenaires se sont associés et ont organisé les différentes animations, sous l'égide de l'EPTB Yères.

La biodiversité (synonyme de diversité biologique) est un terme qui désigne la diversité du monde vivant à tous les niveaux : diversité des milieux (écosystèmes), diversité des espèces, diversité génétique au sein d'une même espèce. Issue du Sommet de Rio en 1992, la Convention sur la biodiversité a comme objectifs la conservation de la diversité biologique.

https://www.dictionnaire-environnement.com/biodiversite_ID833.html

Les animations sur le territoire de Criel-sur-Mer



Le 6 mars— Nuit des amphibiens à Criel sur Mer

La Rue de la Plage a été interdite de circulation de 20h à 23h pour permettre une traversée sécurisée des amphibiens descendant du Mont Joli Bois où ils hibernent pour rejoindre au printemps la zone humide et les lieux de ponte.



Orchis
Pyramidale, Ophrys
coles.



Le 13 juin - Randonnée botanique : un groupe composé de nombreuses familles crielloises et touristes sont partis à la découverte de la flore sauvage au cœur des villages. Ils ont ainsi pu repérer de nombreuses espèces : scabieuse, origan sauvage, valériane, etc. Un comptage des orchidées présentes a été réalisé sur le parc de santé rue du 11 novembre : + de 300 (Orchis Bouc, Abeille...) espèces poussant sur nos coteaux calci-



Le 25 juillet — Chasse aux papillons sur la zone humide et le verger du Manoir



Le 22 août—Randonnée botanique –

La restitution de l'atlas a eu lieu le 22 août à St Martin de Gaillard à l'issue de la randonnée finale, qui a emprunté le Chemin vert du Petit Caux, depuis Criel sur Mer et Saint Rémy Boscrocourt vers Saint Martin le Gaillard, réunissant les élus, les partenaires et tous les participants aux animations des communes.

Edition 2019 de la nuit des amphibiens à Criel-sur-Mer : Le 7 ou 8 mars



Il a été décidé de mettre en place des fauches adaptées, tardives et raisonnées, de laisser volontairement non fauchés certains talus et de poser des panneaux sur les zones concernées.

Mais ce n'est que le début, l'aventure continuera dans les années à venir pour plus de préservation de notre biodiversité. Cinq communes voisines vont rejoindre l'atlas. Un blog, un herbier numérique et de nouvelles animations vous seront proposés prochainement. Reconduction pendant une semaine de la « Nuit des amphibiens ».

URBANISME

Travaux et constructions

Nous vous rappelons que tous les travaux sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable de travaux) dans les cas suivants :

- ◆ Modification de l'aspect extérieur (rénovation façade, changement des menuiseries, clôtures...),
- ◆ création de surface de plancher (extension d'une construction, cabanon de jardin, garage...)

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi, vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le service urbanisme au 02.5.50.51.20 ou par mail : urbanisme@criel-sur-mer.fr.



Publicité, enseignes et pré-enseignes

Quelques définitions :

La publicité (article L.581-3 du code de l'environnement) :

Toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention

L'enseigne (article L581-3 du code de l'environnement) :

Toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.

La préenseigne (article L.581-3 du code de l'environnement) :

Toute inscription, forme ou image signalant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.



Exemples de dispositifs : Publicité scellée au sol ou sur support (PUB) ; publicité sur mobilier urbain (MU) ; préenseigne scellée au sol (PE) ou posée au sol, type chevalet (C) ; enseignes à plat, perpendiculaire (E), en toiture et scellée au sol (E).

Avant de poser un panneau publicitaire ou une enseigne sur votre propriété, commerce, gîtes... une demande préalable doit être déposée en Mairie (cerfa n°14798*01 téléchargeable sur le site : www.service-public.gouv.fr). Ce document sera, ensuite, transmis aux services de la préfecture pour instruction (délai de 2 mois).

Les préenseignes, un régime spécifique !

Les pré-enseignes sont autorisées uniquement pour signaler :

- la vente de produits du terroir par des entreprises locales ;
- des activités culturelles : spectacles vivants ou cinématographiques, enseignement, expositions d'art... les monuments historiques ouverts à la visite.

Pour de plus amples renseignements sur les supports de publicité, vous pouvez consulter le guide pratique de la réglementation de la publicité extérieure sur le site : www.ecologie-solidaire.gouv.fr

Le Plan de Prévention des Risques Naturels (P.P.R.N.)

Rappel : Créé par la loi du 2 février 1995, les PPRN constituent l'un des éléments essentiels de l'action de l'Etat en matière de prévention afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.

Par arrêté préfectoral du 05 août 2016, le PPRN de Criel sur Mer est entré en application. Il s'agit d'un document d'urbanisme dont les règles s'appliquent conjointement au PLU.

Le PPRN délimite les zones de risques (cartographie), les classe par niveau de dangerosité (couleur) et impose des règles de construction (règlement).

Dans le dernier numéro du bulletin municipal, nous vous informions que la commune avait déposé un recours en annulation du PPRN auprès du tribunal administratif de Rouen.

Le recours portait notamment sur les zones en bleu clair « au risque d'inondation faible voire nul ». Le bâti ancien de la commune était concerné en grande partie. « Le changement de destination était interdit par l'arrêté. Par exemple le propriétaire d'une maison par-

ticulière souhaitant créer un commerce de restauration en était empêché. Ce qui avait des conséquences négatives sur toute l'économie locale.

Dans son jugement du 25 septembre 2018, le tribunal administratif de Rouen a prononcé l'annulation de ce document d'urbanisme.

Il a jugé ces dispositions relatives au changement de destination disproportionnées puisqu'elles empêchaient toute création d'un établissement recevant du public, comme les commerces, les cabinets médicaux... et restreignaient leur aménagement ».

Mais, pas question pour autant de faire n'importe quoi, et délivrer des permis de construire à tout va. Notamment en zone rouge où il est toujours interdit de construire. Dès lors que l'on a conscience d'un risque, et c'est le cas, le maire doit agir en responsabilité.

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme

La Révision générale du Plan local d'Urbanisme (PLU) se poursuit. Rappelons que ce document détermine les règles de construction à partir desquelles les permis de construire et les déclarations de travaux sont instruits. (*surfaces constructibles, dans quelles conditions, dans quelles zones, jusqu'à quelle hauteur, en respectant quels critères esthétiques ou techniques,...*), et fixe l'emplacement des futures voiries, équipements publics...

Sur l'avancement de la révision : les diagnostics (territoire et état environnemental), ainsi que le projet d'aménagement et de développement durable ont été établis et présentés aux administrés lors de réunions publiques en juin et novembre 2018. Ces documents sont consultables sur notre site internet, onglet urbanisme.

Nous travaillons, actuellement sur le règlement du PLU qui vous sera présenté le lundi 1er avril à 18h30 à l'AbriBus à l'occasion d'une nouvelle réunion publique. Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie, afin d'y consigner vos remarques, suggestions...



Aménagement des parkings du front de mer à Criel-plage

Aménagement de l'intersection rue du Puits/ rue de La Mer à Mesnil Val

Un aménagement provisoire a été réalisé par le Département de Seine-Maritime, à la demande de la Commune au croisement de la rue du Puits et de la rue de la Mer.



L'objectif est de limiter la vitesse en entrée de ville et sécuriser le croisement.

Toutes vos remarques sur cet aménagement sont les bienvenus et nous permettront d'adapter au mieux l'installation définitive de ce carrefour.

Vous pouvez adresser vos remarques par mail : mairie@criel-sur-mer.fr, par tél. : 02.35.50.51.20 ou par courrier.

Assainissement collectif et voirie Une première phase de raccordement au réseau d'assainissement collectif vient de s'achever sur Mesnil-Val. Toutes les voies ayant été concernées par les travaux d'assainissement ont été refaits.

La prochaine phase de travaux est prévue en 2019. Seront concernées, les propriétés situées sur le plateau de Yauville. Des courriers ont déjà été envoyés aux résidents en vue des prochains travaux de raccordement.

Renseignements complémentaires : Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord-Est – 91 rue de la Libération – 76910 Criel sur Mer - Tél : 02.35.82.73.74

NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNE



Réseau des Bibliothèques



A gauche : La médiathèque de Criel-sur-Mer est officiellement entrée dans le réseau des bibliothèques de la CCVS et la convention signée le 20 janvier 2018.

Ci-dessus : Prix des lecteurs organisé par le réseau des bibliothèques

Centre de loisirs



Des animations ont été organisées pour les enfants du centre de loisirs, comme ici, sur la plage de Criel, le 16 juillet.



Caravane Ornicar



VERNISSAGE EXPOSITION CO-STARS - le 3 octobre 2018

En avant première du festival, une exposition de costumes de cinéma et portraits de personnalités en costumes réalisés par Cédric Tanguy était proposée au Manoir de Briançon. La présence d'Annie et Paillette (perruquiers et maquilleurs), Brennock O'Connor (acteur), ainsi que de Claude Duty (réalisateur) et Jules Sitruk (acteur) a enchanté le public venu nombreux.

Le vernissage était suivi de la diffusion du film « La Reine Margot » à l'AbriBus.



AUTRES PARTENARIATS

Les adjoints à la culture des communes de Criel-sur-Mer, Eu, Le Tréport et Mers-les-Bains, ont décidé de se rencontrer régulièrement avec leur équipe afin d'établir un calendrier commun des différentes manifestations. Ils ont également mis en place des partenariats avec plusieurs communes.

Ainsi, la commune de Criel-sur-Mer propose un spectacle dans le Festival Tréport'trait, un autre dans le cadre de la programmation du théâtre du château d'Eu.



En concertation avec les élus chargés des cérémonies patriotiques, les quatre communes ont organisé des inaugurations, projections et expositions pour fêter comme il se doit le centenaire de la fin de la Grande Guerre.

Mutualiser, contribuer au partage de la culture auprès d'autres communes de proximité est la volonté du service culturel de Criel-sur-Mer. Lors

Comme chaque année, le Département a installé sa cabine Lire à la Plage sur la plage de Criel-sur-Mer et a proposé diverses animations durant la saison estivale.



C'était l'occasion pour la commission culturelle d'annoncer, comme chaque année, sa programmation estivale, et d'inviter touristes et habitants à un verre de l'amitié.

du prochain spectacle proposé à l'AbriBus aux enfants de CM1 et CM2 de notre ville, d'autres enfants du SIVOS de Touffreville-Canéhan-Saint Martin le Gaillard pourront également participer à l'animation TONYCELLO pour un tarif privilégié. D'autres écoles ont également reçu cette proposition et viendront peut-être augmenter le nombre d'enfants qui n'ont pas la chance de disposer d'une salle de spectacle.

RESTEZ CONNECTÉS!

Le groupe **Facebook des Adorateurs de Criel-sur-Mer** rassemblait 1 122 membres au mois de juillet. La plupart ne se connaît que par commentaires interposés et par photos de profil. Ils ont donc décidé de se rencontrer « pour de vrai ». Le cadre du rendez-vous était bien choisi : le parc des tilleuls en face du château de Chantereine. Samedi 14 juillet 2018 à midi, dix couples sont venus avec leur glacière sous le bras et surtout la tête remplie d'anecdotes sur Criel.

<https://www.facebook.com/groups/5702548425/>



Animations sportives

2ème édition du BIKE & RUN Dimanche 14 octobre 2018



Le parcours est constitué de passages en bord de mer, de route, de chemins type trail. L'arrivée s'est faite dans la cour du manoir de Briançon. L'épreuve est inscrite dans le cadre du développement durable.

Quatre parcours étaient proposés :

Adultes : 20,500 km (trois boucles) ou 7, 250 km (une boucle)

Jeunes : 2 ou 4 km

EXTRAIT DES RESULTATS

CLASSEMENT XS	Cl	Temps	Dossard	Nom	Prénom	Sexe	Né en
	1	24,22	200	OBRYS	Raphaël	H	2000
		24,22	200	LÉPINE	Thomas	H	2000
	2	27,31	185	GARET	David	M	1975
		27,31	185	LHOTELLIER	Marlène	M	1984
	3	27,38	192	FELGUEIRAS	Blandine	M	1972
		27,38	192	FELGUEIRAS	Jason	M	2001

CLASSEMENT S	Cl	Temps	Dossard	Nom	Prénom	Sexe	Né en
	1	1,05,20	24	SENECHAL	Julien	H	1985
		1,05,20	24	SENECHAL	Jérémy	H	1985
	2	1,05,30	46	DESFORGES	Guillaume	H	1986
		1,05,30	46	BERENGER	Thomas	H	1987
	3	1,06,44	38	DUBOCQUET	Franck	H	1970
	1,06,44	38	ROUCOUX	David	H	1976	

COURSE 2 km	Cl	Temps	Dossard	Nom	Prénom	Sexe	Né en
	1	0,08,06	6	NEANT	Sacha	H	2007
		0,08,06	6	ROUCOUX	Loic	H	2008
	2	0,08,36	91	CERESOLI	Giulio	H	2007
		0,08,36	91	CERESOLI	DAMIEN	H	2009
	3	0,08,53	95	BOURSIER	Thomas	H	2009
		0,08,53	95	BALLESTRA	Antoine	H	2009

Informations : www.cob76.fr et [Facebook / COB Triathlon](https://www.facebook.com/COB.Triathlon)

Course cycliste 18 Mars 2018

Les récompenses ont été remises dans le hall d'honneur du Manoir de Briançon pour remercier tous les coureurs qui ont participé à cette 1^{ère} épreuve de « la Ronde des prés salés » de Criel sur mer.

Pour la Municipalité, c'est une 1^{ère} expérience que de proposer ce circuit de 4kms800 qui passe à travers ces paysages de bord de mer, de prés salés et qui côtoie les plus beaux éléments architecturaux de la Commune.

Monsieur le Maire a souhaité remercier tous les acteurs de cette journée qui ont contribué à la rendre possible : les bénévoles, les signaleurs, et le personnel communal, mais aussi M. Philippe Dupuis, président du Vélo Club du Petit Caux, basé à la mairie de Saint Martin en Campagne.



Union Sportive Crielloise - tournoi des jeunes pousses

La treizième édition du tournoi de football « Jeunes Pousses » de l'Union Sportive Crielloise s'est déroulée les 16 et 17 juin derniers sur le stade municipal Léon Beuvin à Criel sur mer.

Il est ouvert aux jeunes de 7 à 13 ans et a regroupé soixante et onze équipes, venues de la région parisienne, rouennaise, dieppoise et locale.

Ainsi environ 500 participants répartis dans quatre catégories ont foulé la pelouse pour défendre leurs couleurs respectives.

Un bon point est à donner aux supporters pour leurs encouragements et leur enthousiasme. L'ambiance était au rendez-vous.

Le dénouement de ces deux journées a vu les victoires en finale

des clubs d'EU FC, Ermont et Janval.

En souvenir de ce tournoi qui restera certainement dans la mémoire de ces nombreux jeunes, un jeu de maillots a été offert aux finalistes, sans oublier bien sûr les trophées, coupes et récompenses prévues à l'issue du tournoi pour toutes les équipes participantes.

Un grand merci à tous les bénévoles et à nos partenaires pour leur aide et leur soutien durant ces 2 journées.

Les associations crielloises

Les arts au Manoir

Pour sa 50ème exposition, l'Association des Amis des Arts a proposé de nombreuses animations .



L'artiste La Boukle a réalisé les 28 et 29 juillet une performance dans la Cour et chacun était invité à apposer sa signature au dos de l'œuvre.



Le 29 juillet, à 12h30, ils ont organisé un pique-nique en partenariat avec les Anciens du Manoir dans la Cour du Manoir, suivi d'un concert de Jazz Manouche avec l'ensemble Guitario.



Le 4 août à 20h30, un deuxième concert de jazz était proposé par l'ensemble Outre Mesure.



Le 11 août à 20h30, c'est à l'AbriBus que s'est produit le Duo del Fuego pour un concert exceptionnel de guitare et violoncelle.

Pas moins de 24 artistes ont présenté leurs créations et près de 2400 visiteurs ont parcouru les expositions de photographies, de peintures et de sculptures. : un large succès pour cette 50ème édition consacrée à Criel-sur-Mer.



L'Association des Anciens du Manoir exposait également les œuvres que ses membres avaient réalisés durant l'année et a organisé, comme chaque année, l'espace « La pause des Arts », permettant aux nombreux visiteurs de se désaltérer et de s'offrir quelques gourmandises.



C'était aussi l'occasion pour la commission culturelle de présenter une rétrospective des années 50 à Criel-sur-Mer dans le Grenier de la bibliothèque. Les documents exposés provenaient des archives municipales, mais aussi de documents appartenant aux membres de l'association des « Adorateurs de Criel », ainsi qu'à ceux de Jean Brunet.

En accord avec l'Association des Amis des Arts et du Manoir, la municipalité a installé l'œuvre éphémère de La Boukle dans la rue de la Grande Mademoiselle..

En tant que Président(e) d'association, pensez à nous envoyer vos photographies et textes à éditer dans le prochain bulletin municipal



VIE COMMUNALE — RETOUR EN IMAGE



Le repas des anciens s'est déroulé le 28 janvier 2018 dans la salle de restauration de Chantereine. Nos aînés se sont réunis autour d'un repas et ont pu assister à un spectacle. L'ambiance était festive et les danseurs ont fait preuve d'une belle énergie et s'en sont donnés à cœur joie, organisant leur propre spectacle.

C'était aussi l'occasion de fêter nos doyens et Madame LORMIER, qui nous a quittés le 8 juillet dernier..



Jeu de Pâques - Enfants et parents étaient au rendez-vous en ce lundi de Pâques pour trouver la solution à l'énigme concoctée par Laurence Colmard, du pôle social, mais surtout pour donner libre cours à leur gourmandise. Les étudiants en BTS Tourisme du lycée Anguier sont venus prêter mains fortes aux organisateurs, comme ils le font souvent lors des manifestations organisées par la commune.



C'est pendant le **village de Printemps**, le 29 avril qu'ont été remises les récompenses aux lauréats du concours de fleurissement des trottoirs et jardins fleuris.

Printemps des poètes



Aux écoles et à la bibliothèque, le printemps des poètes était animé et a donné lieu notamment à un spectacle des enfants et une exposition.



Le Comité des Fêtes a organisé son traditionnel Bric à Brac le 8 mai. Il s'est également chargé de celui du 15 août rue de la Libération. Dans les deux cas, le soleil était au rendez-vous et les visiteurs nombreux.



Traditionnel gala de fin de stage de danse organisé par les associations la Sirène picarde et Joseph Russillo. Un spectacle de qualité mis en scène par des professionnels .

Les Vieilles soupapes ont fait une halte à Criel .



Lors des commémorations du 14 juillet, deux personnes ont été mises à l'honneur :



Candide PAINSEC, sur demande de son époux, a reçu la médaille de la famille. De leur union sont nés 5 enfants. Tout en travaillant à l'hôpital Madame Painsec a non seulement élevé et éduqué ses 5 enfants mais aussi accueilli des enfants étrangers au domicile familial.

Raphaël HAGNERE était tout naturelle-

ment, du fait de ses attaches familiales au monde de la mer. La réalisation d'un chalut de fond sur la base de plans fournis par le Ministère nécessitant 80 heures de travail pour un ouvrage de 7m de long lui ont valu de recevoir la médaille d'Or départemental puis régionale et aussi la médaille d'Or nationale au concours des Meilleurs Apprentis de France.



Fête des galets



Nos pompiers, le 14 juillet

Fête de la villégiature - Le 12 août 2018 le concours de décoration des cabines et des Arts de la table voyait sa quatrième édition sur la plage de Mesnil-Val. Les participants ont fait preuve de créativité, proposant même des chansons.

Un spectacle était proposé dans l'après-midi. Les filles du bord de scène ont réuni un public nombreux sous le chapiteau.

En soirée, enfants et parents se sont réunis place des Canadiens pour une descente aux lampions, avant d'assister au spectacle pyrotechnique et musical sur la plage.



Thème de la prochaine villégiature, dimanche 11 août 2019 : les couleurs des cabines.



Commémoration en septembre pour le centenaire du centre des mitrailleurs belges de Criel-sur-Mer



Le forum des associations au gymnase de Chantereine



Bibliothèque en fête
Après plusieurs ateliers d'écriture et de dessin avec Céline et Pascal, les enfants sont heureux de découvrir leur œuvre collective imprimée.



Village de Noël 2018



Centenaire du 11 novembre



Repas des anciens à Chantereine. le 27 janvier 2019
Notre doyenne du jour Marie-Thérèse HAILLET et notre doyen du jour André MEILLAT



L'AbriBus

Après les travaux d'aménagement, la salle des fêtes est devenue l'AbriBus. L'atelier théâtre a présenté la programmation de l'année 2018 à l'occasion des vœux du Maire. Depuis, de nombreux spectacles y sont proposés.

Pour sa première année de programmation, et sans augmentation du budget consacré à la culture, l'AbriBus a accueilli de nombreux spectacles musicaux, mais aussi de théâtre financés par la commune (quelquefois en partenariat avec les communes de Eu et du Tréport), par l'association des Amis des Arts et du Manoir, l'association Les Ateliers Arts et Loisirs. Certains d'entre eux étaient également auto-financés par les artistes., souvent en résidence au Château de Chanteraine.



1ère collaboration avec le Festival Tréport'Trait : Brassens



Hommage à Johnny



Noël du personnel



Concert PIAF par Virginie COCHEZ



La Der des Der par le Carcahoux



Chorale GOSPEL



Spectacle de fin d'année de l'association des Ateliers Arts et Loisirs : Chorale et Musique



Danse Butô

Et théâtre Nô



En collaboration avec Le théâtre du château d'Eu : LA RAGE



2ème collaboration avec le Festival Tréport'Trait



Spectacle de Noël de l'association Les P'tits Bouts de l'Yères

Les salles municipales sont gracieusement prêtées aux associations crielloises pour leurs activités (après concertation, un planning d'occupation est réalisé chaque année). De même, l'AbriBus est mis à leur disposition une fois par an gratuitement pour leur représentation annuelle (seul reste à leur charge le coût du régisseur de 150€, obligatoire en cas de besoin des installations spécifiques).

PARTICIPATION CITOYENNE

Sur proposition du Capitaine Le Floch de la Brigade de Gendarmerie du Tréport, qui a suscité l'adhésion immédiate de la municipalité un protocole de « participation citoyenne » a été signé, le 19 janvier 2018, avec Monsieur Winckler, Sous-préfet de Dieppe, Madame Védrène, Commandante de l'escadron de gendarmerie de Dieppe, Monsieur Trouessin, Maire de la commune de Criel sur Mer.

Ce dispositif créé par l'Etat consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

L'action, dans un premier temps, est menée sur le hameau de Mesnil Val.

Objectifs de la participation citoyenne:

- Etablir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- Améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers.

Cette démarche, résolument citoyenne, génère des solidarités de voisinage et contribue à l'accroissement du "sentiment de sécurité" et du vivre ensemble.

Comment ça marche

Il s'agit de créer plusieurs chaînes de vigilance structurées autour des résidents d'un même quartier, dans le but de faire remonter auprès des forces de l'ordre, les activités suspectes et tout fait de nature à porter atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Des référents sont nommés à cet effet.



Les référents

Trois référents ont été désignés, tous volontaires : M. François Michel, Mme Doriane Osinski et M. Jean-Marie Gruslet. Ils assurent le relais entre les militaires et la population.

Leurs missions :

- Signaler à la gendarmerie tous faits anormaux dans le quartier de Mesnil-Val ;
- Relayer l'action de la gendarmerie auprès de la population ;
- Favoriser la diffusion de conseils préventifs.

Les habitants investis dans cette démarche ne sont pas des auxiliaires de police ou de gendarmerie et se contentent d'être plus attentifs à ce qui les entoure.

Mise en place d'une signalétique

Une signalétique va être implantée aux entrées des quartiers et rues participants à l'opération, pour informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un domaine où les résidents sont particulièrement vigilants et en relation directe avec les forces de l'ordre.



Bilan annuel de la gendarmerie, à Chantereine

CITOYENNETE



Brûlage des déchets à l'air libre

Le brûlage, à l'air libre, des déchets verts ou tout autre type de déchets est interdit sur le territoire français.

Sources d'émissions de polluants, il a des conséquences importantes sur la santé et l'environnement.

D'autres alternatives existent, telles que : le compost, le broyage et

le dépôt en déchetterie.

Les contrevenants encourent une contravention de **450 €** (article 131-13 du Code pénal).

Chiens dangereux

Tout propriétaire d'un chien de 2^{ème} catégorie (appellation « chiens dangereux ») doit faire une demande de permis de détention auprès de la Mairie, à l'aide du cerfa 13996*1 (téléchargeable sur : www.service-public.gouv.fr, vous y trouverez aussi la liste des pièces à fournir).

Si votre chien est déjà déclaré auprès d'une autre collectivité, vous devez tout de même vous signaler à la mairie de Criel-sur-Mer et présenter votre permis de détention.

Pour tout renseignement : Police Rurale, Manoir de Briançon Tél. : 02.35.50.52.37- mail : policerurale@criel-sur-mer.fr.

Entretien des haies, arbres et jardins

Les articles 671, 672 et 673 du code civil définissent les règles d'entretien de nos plantations. (haies arbres...).

Le non entretien génère des troubles de voisinage et de sécurité lorsque les végétaux empiètent sur la voie publique. Il est donc indispensable d'entretenir régulièrement vos plantations (haies, arbres, herbage...)

Si votre voisin ne respecte pas les obligations encadrées par le code civil, vous pouvez :

- Dans un premier temps lui exposer les troubles occasionnés par ses plantations
- S'il n'y a pas de résultat, envoyez-lui une lettre recommandée avec mise en demeure
- Si ce courrier est resté sans suite, ou en cas de refus, vous pouvez rencontrer le conciliateur de justice qui vous aidera dans vos démarches.

Permanence du Conciliateur de Justice : le 2^{ème} lundi de chaque mois de 9h à 12h, sans rendez-vous, dans les locaux de la Communauté de Communes des Villes Sœurs – 12 rue Jacques Anquetil – 76260 EU - Tél. : 02.27.28.20.87

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, vous pouvez vous pacser en Mairie !

Pour ce faire, les futurs partenaires doivent :

- être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- avoir la capacité juridique (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- ne pas être déjà mariés ni pacés, ne pas avoir de lien familial direct avec l'autre partenaire
- rédiger et signer une convention. Vous pouvez utiliser une convention-type téléchargeable sur www.service-public.gouv.fr (cerfa n°15726*02)

Le pacs est ensuite enregistré : les futurs partenaires se présentent en personne et ensemble à l'officier d'état civil de leur commune de résidence, où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux demandés et de leur pièce d'identité en cours de validité.

Attention : l'enregistrement des Pacs en Mairie se fait uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez aussi choisir de vous adresser à un notaire pour vous pacser.

Renseignements complémentaires et prise de rendez-vous : Service Etat Civil de la Mairie, Tél.: 02.35.50.51.20 mail : etatcivil@criel-sur-mer.fr

EGLISE SAINT AUBIN : Plus de cloches à la volée !

Pour donner suite à l'audit réalisé par Mme Petit architecte des bâtiments de France (ci-après un extrait de son historique), après qu'une pierre se soit détachée de la voûte de l'église, le côté droit du chœur a été fermé au public. En attendant la réalisation des travaux, les mesures suivantes ont été prises par arrêté municipal :

- Un périmètre de sécurité et une signalisation sont mis en place afin de délimiter la zone dangereuse.
- Un passage protégé sera construit pour permettre la circulation entre la sacristie et le chœur.

Le beffroi est lui aussi fragile, Mme Petit a recommandé de ne plus faire sonner les cloches « à la volée ! » afin de limiter les résonances sur le bâtiment.

Les résultats du diagnostic ont été présentés au Conseil Municipal le 31 octobre 2018 . Ils révèlent un coût total d'investissement nécessaire à la restauration de l'édifice d'un montant de 2 millions d'Euros. La première tranche, indispensable à la mise en sécurité s'élève à 733 000 €.

Alain CREVECOEUR, Serviteur de la paroisse propose la création d'une association de sauvegarde de l'Eglise Saint Aubin de Criel. Les statuts sont en cours de rédaction et un appel est lancé à tous pour soutenir ce projet.

Dossier complet consultable sur demande en Mairie.



Le monument actuel n'est point celui que visitèrent nos archevêques du XIII^e siècle, rédacteurs du premier pouillé de notre diocèse. Cette église, bâtie au pied de la colline, sur la rive droite de l'Yères, a été presque entièrement reconstruite au XVI^e siècle. Cependant, elle conserve quelques parties qui remontent au XIV^e ; de ce nombre nous devons citer le transept du Nord et surtout le grand portail de l'Ouest avec la grande fenêtre qui le surmonte. Cette ogive, aujourd'hui masquée d'un ignoble replâtrage, devait s'illuminer autrefois des feux étincelants d'une verrière embrasée par les rayons du soleil couchant. L'église a trois nefs ; elle ne manque ni de grand ni d'étendue. On sent qu'elle a été bâtie pour une grande population. La pierre blanche, le grès et le silex font presque tous les frais de l'appareil. Son aspect est triste, son plan irrégulier. Elle semble s'affaisser sous les coups des tempêtes qui tourbillonnent à l'aise dans cette gorge étroite ; mais l'intérieur rachète beaucoup ce défaut d'harmonie et d'unité extérieure.

Au dernier siècle, l'église de Criel a été l'objet d'importantes restaurations. Par suite « du manque de soins », déclarait le conseil municipal en 1854, depuis plus de vingt ans, l'église est dans le plus fâcheux état. La foudre, tombée sur le clocher en 1819, avait compromis la solidité de l'édifice. Les quelques réparations partielles qui furent faites alors ne rendirent pas à l'église sa solidité ; et, en 1863, il apparut que des travaux très importants s'imposaient. Le mur du collatéral Nord était si déversé qu'on en dut interdire l'accès. Vers le même temps, une partie de la voûte du chœur s'écroula. La réfection, commencée vers 1863, s'est prolongée jusqu'en 1890. Les murs des collatéraux et les pignons de l'ouest ont été refaits entièrement. Au chœur, une voûte d'une Renaissance avancée a remplacé l'ancienne.

Le clocher, qui n'a pas de flèche au dehors, est supporté au dedans par quatre fortes colonnes.

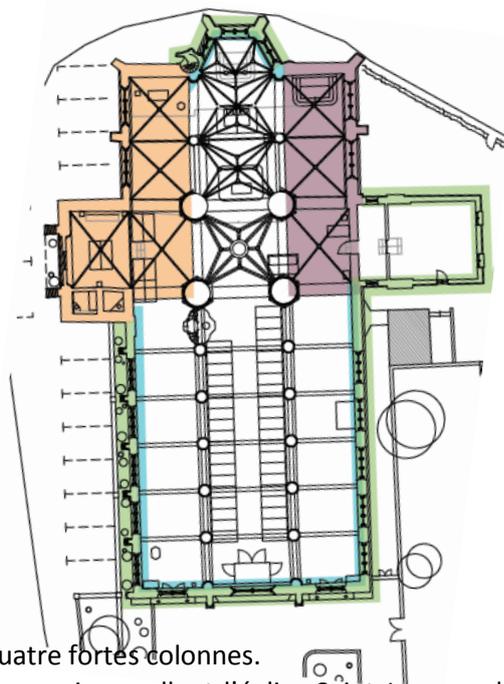
Le sanctuaire est très décoré ; au dehors, il y a plusieurs niches de statue qui rappellent l'église Saint Jacques de Dieppe. On voit la statue de Saint Aubin avec la crosse épiscopale et un coq, et celle de Saint Léonard, abbé, avec un prisonnier enchaîné à ses pieds. Au bas du sanctuaire est une pierre tombale autour de laquelle on lit : « Cy gist le corps de religieuse personne Jehan Gofestre, curé de Criel, qui décédât le 24 septembre 1632. »

Au côté nord du chœur est la chapelle de la Sainte Vierge. Des lambris en planche y recouvrent de délicieuses sculptures de la Renaissance. Dans cette chapelle de Notre Dame de Bon-Secours est suspendu un tableau de naufrage sur lequel est écrit l'ex-voto suivant : « Le dogre le Saint Pierre estant à la hauteur de l'Île Dieu, le 16 février 1766. »

Ce tableau de naufrage nous prouve qu'autrefois Criel possédait beaucoup de marins. Le Terrier du comté d'Eu, dressé par ordre de Catherine de Clèves, renferme un acte de 1580 qui fait mention des droits et rentes que payaient au compte d'Eu les pêcheurs du Tréport, d'Ault et de Cryel.

Au XVII^e siècle, on n'y comptait pas moins de 200 matelots. La mer, alors, remontait fort avant dans la prairie ; car, au-dessous de la Vieille Cité, sont des pâturages encore appelés les Salines. Il y avait à Criel une marine et des bateaux de pêche comme à Longueil, à Belleville, à Berneval et ailleurs.

- Tranche 1 : Chapelle Sud et clocher
- Tranche 2 : Transept Nord et chapelle Nord
- Tranche 3 : Élévations extérieures (non restaurée dans les tranches précédentes)
- Tranche 4 : Travaux intérieurs (sols, murs, plafonds, mobiliers et lots techniques)





NAISSANCES du 1er août 2017 au 31 décembre 2018

Ils sont arrivés :

MARIE Emma 6 septembre 2017
DECAYEUX Anna 1 octobre 2017
SUEUR Aaron 7 octobre 2017
CLÉMENT Lola 17 novembre 2017
LEROUX Chelsea 29 novembre 2017
CALAIS Léopoldine 20 décembre 2017
BATTE James 24 janvier 2018
DÉBOUCHÉ Baptiste 9 février 2018
MANGEON Augustin..... 23 février 2018
HASGUL Ziyang 7 mars 2018
GRUT Noé 19 mars 2018
BEAUVISAGE Diego..... 7 avril 2018
BOCLET Tiago..... 7 avril 2018
ODABACHIAN Elyana 11 avril 2018
GUÉRY Axel..... 15 avril 2018
MERCIER Léana..... 16 mai 2018

RICHARD Kathaleya 12 juin 2018
GODARD Inès..... 22 juin 2018
LOTTIN Lydia..... juin 2018
BOCQUET Roméo 14 juillet 2018
TRUMELET Iris..... 18 juillet 2018
DEHAYNIN Alexandre 24 août 2018
TELLIER Tayron 8 septembre 2018
CROISE PARMENTIER Mady.... 18 octobre 2018
MARCASSIN Léna..... 16 novembre 2018
SENECAL Enza 7 décembre 2018
COMTESSE Jade 11 décembre 2018
GRENIER Léa 17 décembre 2018
DUPONT Soan..... 20 décembre 2018
MIKULEC Faustine..... 22 décembre 2018
HAILLET Marlon 27 décembre 2018



MARIAGES 1er août 2017 au 31 décembre 2018

Ils se sont mariés :

HAMEL Loïc, 5 août 2017
TROPHARDY Delphine,
PION Jean 26 août 2017
DELAPLACE Nadia
ZOONEKYND Sylvain 9 septembre 2017
BEUVRY Delphine
BRACQUE Dimitri 9 septembre 2017
THOMAS Gaëlle
FILOCHE David..... 14 octobre 2017
DELAUNAY Hélène
VERGER Anthony..... 20 novembre 2017
LECOMTE Tracy
SELINGUE Didier..... 16 décembre 2017
CORNET Elvire
JULIEN David..... 24 février 2018
HELOIR Nathalie

LEFÈVRE Pascal..... 23 avril 2018
MATZARIAN Marie-Christine
POYÉ Patrick 5 mai 2018
LEBLOND Corinne
DIET Maxime 5 mai 2018
VILLAIN Julie
LOUVET Romain 16 juin 2018
FREMONT Amélie
PÉRIER Yvon 30 juin 2018
PARISY Françoise
LEGRAS Sébastien..... 28 juillet 2018
AUBER Coralie
MIKULEC Emmanuel 11 août 2018
GODARD Amandine
BONARD Pierre 18 août 2018
TESSIER Angélique



MARIAGES 1er août 2017 au 31 décembre 2018 (suite)

LABBÉ Didier 18 août 2018
LE ROUX Cathy

RIQUET Jérémy 18 août 2018
HERICHER Céline

BALLAIRE Cyril 15 septembre 2018
LINQUÉ Mélissa

BOCLET Kevin 22 septembre 2018
DELEPINE Delphine

COURTIN Guillaume 18 octobre 2018
JARAUD Ambre

COSSERAT Adrien 27 octobre 2018
GUERY Elodie

LAVACRY Florent 24 novembre 2018
MARTINEZ TORRES Jorge

THOUROUDE Michel 1 décembre 2018
TEETAËRT Muriel

DEBEAURAIN Guillaume 29 décembre 2018
LABARRE Alexandra



DECES 1er août 2017 au 31 décembre 2018

Ils nous ont quittés :

BOUCHER Micheline
née BOUTLEUX 3 août 2017
GAUBERT Marcelle
née DELAUNAY 19 octobre 2017
BERNARD Georges 7 novembre 2017
ANGLADE Maurice 10 novembre 2017
TROPHARDY Georgette
née HEURTEAUX 16 novembre 2017
CHAPMAN Charles 25 novembre 2017
HEDIN Michel 26 novembre 2017
DELEPINE Jean-Marie 19 décembre 2017
BISSON Thierry 29 décembre 2017
GOUBE Claude 30 décembre 2017
MALÈVRE Colette
née VANDENBROCK 17 janvier 2018
LECONTE Jacques 4 février 2018
HERSCOVICI Adolphe 10 février 2018
SANSEPEE Bernard 25 février 2018
DEFOULNY Lionel 30 mars 2018
PROFIT Renée née LEFAY 30 avril 2018
PLOUARD François 29 mai 2018
NONIS Madeleine
née ZAZZI 14 juin 2018
SAINTYVES Nathalie 29 juin 2018
LORMIER Marie-Claude
née DAVENET 8 juillet 2018

BOINET Madeleine
née VITRICHKO 15 juillet 2018
BYHET Yvette née LISSOT 18 juillet 2018
LEFORT Huguette
née SIMON 19 juillet 2018
ANDERSON Yvette
née LAVOINE 31 août 2018
SALHI Liamine 1 septembre 2018
GARCIA Carmen 7 septembre 2018
JUBERT Pascal 27 septembre 2018
MARCHAL Daniel 1 octobre 2018
BRICOT Serge 22 octobre 2018
CUZZUCOLI Giovanni 29 octobre 2018
HAMARD Pierre 5 novembre 2018
PLOUARD Bernard 9 novembre 2018
MÉCHIN Jean-Luc 17 novembre 2018
BOINET André 20 novembre 2018
DEFROCOURT Daniel 20 novembre 2018
SCOARNEC Yves 22 novembre 2018
GIRAUD Roger 3 décembre 2018
TOUZAIN Bruno 17 décembre 2018
THOMIRE Georgette
née BONARD 24 décembre 2018

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

En 2017 de nombreuses familles ont fait le choix de venir s'installer à Criel-sur-Mer sur l'année 2017, et se sont inscrites en Mairie pour recevoir un cadeau de bienvenue à l'occasion des vœux du Maire : les familles ALLAIS, AUBELE, BAUDENIN, BENOIST, BIRLOUET, BLANQUART, BLONDEL, BOCQUET, BONNOT, BOULENGER, BRY, CABARET, COUVET, DEBRAY, DECLERCK, DELEPINE, DELESTRE, DESANGLOIS, DOUDET, GAMBIER, HAZARD, KANICHE, LABARRE, LACOSTE, LHOMME, PATTE, PECOURT, RÉMISSONNEL, ROUET, SANNIER Jean et SANNIER Marie-Hélène, SERET, SHEKARDAST, TERLON



Lors de l'année 2018 de nouvelles familles sont venues s'installer et ont également reçu un cadeau de bienvenue



le 10 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux du Maire : les familles ASSEZ Dominique, BLANCHARD Christine, BOULARD Francis, Mme BURON Marie-Hélène, COMMIEN Dominique, COURTOIS Bruno, CRON-HELIE Isabelle, DEVOLDER Martial, DUJARDIN Joël, M. DUMONT Ludovic, GORIN Mélanie, LEVASSEUR Julien, LEVASSEUR Louis, MERCIER Patrick, MONIER Daniel, PETIT Jérôme, PINON Nicolas, PORWOL Nicolas, Mme REVERTE Angéline et M. THIVILLON Roger et TARPIN Françoise

LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS

Diplômés de la session 2017 :

Jeanne Lefevre Bac général série scientifique, mention assez bien

Julien Lourdel Bac Général série Littéraire

Jennifer Jeanjean Bac général série scientifique

Alicia Douche Bac professionnel spécialité commerce, mention assez bien

Arthur Dry Bac Général : Spécialité Economique et sociale, sciences sociales et politique, mention très bien avec les félicitations du jury

Charlène Seraffin Bac Général : Spécialité Economique et sociale, sciences sociales et politique, mention assez bien

Emrick Courvalet Bac Professionnel, spécialité électrotechnique Energie, mention assez bien

Ines Murday Bac Général : Spécialité Economique et sociale, sciences sociales et politique

Elisa Naili Bac Général : Spécialité Economique et sociale, sciences sociales et politique

Camille Thibaut Bac Général : Spécialité Economique et so-

ciale, sciences sociales et politique

Coline Beaufour Bac général série scientifique, mention Bien

Camille Louvet Bac général série scientifique

Thomas Perrotey Bac général série scientifique

Maxime Petitjean Bac général série scientifique

Théotim Ragué Bac général série scientifique, mention très bien avec les félicitations du jury

Lucile Roussel Bac Technologique série mercatique

Nathan Chovet Bac Technologique série innovation technologique éco concept

Louison Conseil Bac Technologique série innovation technologique éco concept, mention assez bien

Pierre Le Goff Bac Technologique série innovation technologique éco concept, mention assez bien

Pour la session 2018, peu de lauréats bacheliers sont venus s'inscrire en Mairie pour recevoir leur bon cadeau, car la commune en comptait bien davantage. Félicitations aux lauréats.

Celia JOUATTE :Bac général série –S- spécialité : sciences de la vie et de la terre

Florian DELOISON : bac général série –ES- spécialité économique & social

Louison HAGNERE : bac général série –S—spécialité science de la vie et de la terre

Raphael HAGNERE : bac professionnel spécialité conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche. mention assez bien et **Médaille d'or Meilleur Apprenti de France**

Kevin PROFIT : bac professionnel spécialité électrotechnique Energie des équipements collectifs. Mention ABien

Océane DENIS : bac professionnel spécialité technicien outilleur **mention très bien**

INFOS PRATIQUES

NOUVEAUX PRATICIENS - NOUVEAUX COMMERCANTS

Rémi LEFEBVRE, Osthéopathe

Cabinet d'Ostéopathie
4 Rue du Moulin du Haut, Criel sur Mer
Tél. : 06 33 38 .62.64 - 02.35.50.91.67

MELINA Institut et formation

Onglerie, rehaussement et extensions de cils, extension cheveux.
Formatrice sur ces mêmes domaines
48 rue de La Libération
Tél. : 06.20.77.86.01

Garage Hervé PAYEN

Mécanique - Vente de véhicules
11bis route de Dieppe - Criel-sur-Mer
Tél. : 02.35.40.52.43
Du lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 18h

Changement de propriétaire

La charcuterie traiteur DEBONNE devient la **boucherie-charcuterie de M. et Mme GLACHANT**
Rue de Chantereine - Criel-sur-Mer
Tél. : 02.35.86.71.09

Maison de la presse

Madame Candice PATOUX
74 rue de la Libération - Criel-sur-Mer
Tél. : 02.35.86.76.35

BREVES



Vœux du Maire 2018



Festival des ateliers, en juin. Théâtre enfants.



Cabine décorée lors de la villégiature à Mesnil-Val Plage.



La route du front de mer à nouveau dévastée par la tempête. Près de 200 000 € ont été dépensés par le Département pour effectuer les travaux.



Tout comme cela avait été fait pour la rue des Oubliés du Meknès, il y a quelques années, nous avons inauguré le 10 novembre dernier la plaque de la rue du 11 novembre. Apparaît non seulement le nom de la rue, mais également les informations concernant cette date historique. Le centenaire en était l'occasion idéale.

A VOS AGENDAS

LES RENDEZ-VOUS de la commission culturelle, de la médiathèque et des associations

MARS

Printemps des Poètes : La Beauté

- ◆ **1^{er} Mars** spectacle à **14h** : séance scolaire pour les enfants de l'école du Tourmont + participation du Sivos Touffreville sur EU-Canehan-St Martin le Gaillard
- ◆ **20h** « TONYCELLO chansons pauvres à rimes riches en partenariat avec le théâtre du Château d'EU
- ◆ **8 Mars**: 18h00 : Vernissage Expo Sleeve face à la Médiathèque
- ◆ **V 15 Mars** : 20h00 Soirée poétique Poésie & Chansons partenariat Atelier Arts et Loisirs
- ◆ **S 23 mars** 20h30 Spectacle « Sens Interdit » à l'Abribus, Partenariat Amis des Arts et du Manoir
- ◆ **17 mars** : course cycliste Criel-Bourg et Criel-Plage

AVRIL

- ◆ **Lundi 22 avril** : Jeu des chocolats de Pâques (en partenariat avec le Pôle social)
- ◆ **Dim 28 Avril** : Sortie au Théâtre du château d'Eu Fred Pellerin

MAI

- ◆ **8 Mai** : Commémoration & Bric à Brac (à confirmer)
- ◆ **Dim 12 Mai** : village de Printemps « Nature & Bien-être » Manoir de Briançon
- ◆ **24 Mai** : Théâtre « Pascal Fleury s'amuse avec les Stars » 20h30 à l'Abri-Bus

JUIN

- ◆ **11 au 15 juin** : Festival de l'Atelier rencontres artistiques des ateliers Arts & Loisirs l'Abribus
- ◆ **16 juin** : Rencontre de chorales L'Abri-Bus
- ◆ **21 juin** : Fête de la musique Conte Musical Les Badlins de l'Yères . L'Abri-Bus Criel **22 Juin** : Fête de la Musique concert LO Fi l'AbriBus 20h30

JUILLET

- ◆ **13 juillet** : 10h /18h Animation structures gonflables Criel Plage
- ◆ Concert Gratuit Johnny Smeet et feu d'artifice 22h à Minuit
- ◆ **14 juillet** : Fête Nationale Fête du Galet – Criel-plage l'après-midi -
- ◆ **26 juillet au 15 août** : EXPOSITION estivale en partenariat avec l'AAMB, Les Arts au Manoir au Manoir de Briançon et exposition du grenier de la

Médiathèque Tintin au Congo et l'Art Africain

- ◆ **27 juillet** : Spectacle de danse classique et contemporaine en partenariat avec le Conservatoire supérieur de danse de Paris

AOÛT

2 3 ET 4 août : *Les rencontres Piano de l'ABRIBUS*

- ◆ **Vendredi 2** concert classique Didier Castell-Jacomini à **20h30**
- ◆ **Samedi 3** : Spectacle Sand et Chopin un amour musical en partenariat avec l'Atelier Arts et loisirs à 20h30
- ◆ **Dimanche 4** : Concert Classique Didier Castell-Jacomini à 18h00
- ◆ **Dim 4 Août** : Bric à Brac amicale des Pompiers *Criel Plage*
- ◆ **10 août** : Concert gratuit de jazz en soirée dans la cour du Manoir et Nocturne des expositions, proposés par les Amis des Arts et du Manoir
- ◆ **11 août** : Fête de la villégiature sur la plage de Mesnil-Val

SEPTEMBRE

- ◆ **14 septembre** : Forum des associations

OCTOBRE

- ◆ **3.4 5. et 6 Octobre** : Festival du film des Villes Soeurs
- ◆ **Samedi 05 Octobre** : spectacle de la C^{ie} Jehan Ango « Feydeau » en partenariat avec les Amis des Arts et du Manoir
- ◆ **8 au 31 Octobre** bibliothèque en fête programmation de la Médiathèque en cours (Expo de l'espace et spectacle « A la belle étoile »)
- ◆ **Vendredi 11 Octobre** : Spectacle : *Le comptoir des Animaux savants*
- ◆ **14h** : Séance scolaire offert aux enfants de l'école du Tourmont
- ◆ **20h30** : Séance tout public
- ◆ **13 octobre** : Run and bike Criel Bourg et Criel Plage

NOVEMBRE

- ◆ **11 novembre** : Commémoration du centenaire 1918
- ◆ **11 novembre** : Salon des collections Château de Chantereine
- ◆ **17 Novembre** : *spectacle « Les Pas perdus »* Théâtre musical
- ◆ **29 Novembre au 1^{er} Décembre** : Village de Noël Manoir de Briançon

DECEMBRE

- ◆ **6 Décembre** : Crielthon

Un dépliant des «Rendez-vous Culture» est édité deux fois par an et vous est distribué en boîte aux lettres. *Pensez à envoyer vos programmes d'animation à s.copin@criel-sur-mer.fr. Ils sont également disponibles en Mairie et Mairie-annexe.*

MAIRIE

Place du Général De Gaulle — 76910 CRIEL-SUR-MER

Accueil : Tél: 02 35 50 51 20 - Fax: 02 35 50 22 37

Mairie annexe de Mesnil-Val - Permanence tous les vendredis matin

Tél. :02 35 50 15 62

www.criel-sur-mer.fr